

Observation n°53 du 04/04/2023

Monsieur le Commissaire enquêteur

Je suis opposé à ce projet éolien de Doussay dont le dossier *régularisation avis AE 08.06.22* comporte de nombreuses « erreurs » et omissions, qui pourraient largement influencer la perception réelle du projet et le sens de la décision préfectorale.

En effet, on peut lire par exemple **Page 35/185**

Flore et habitat :

[Figure 8 : Habitats naturels en 2009](#) et [Figure 9 : Habitats naturels en 2021](#) : **Les cartes sont inexploitable, légendes illisibles**

Merci en conséquence de rendre un avis défavorable.

Eric MARTINET
Savigny sous faye